



Dossier inscription 1er et 2ème DAN

Les candidats doivent envoyer leur dossier d'inscription **avant le 11 avril 2022,**

à **Candice JAFFEUX**
1, allée de St Trivier
69580 Sathonay

Merci d'envoyer votre dossier en courrier ordinaire, pas de recommandé.

Pièces à fournir:

- **1. La feuille de candidature** (à télécharger sur site de la FFAAA, onglet "GRADES")
- **2. Le passeport sportif FFAAA**, ou photocopies :
 - Page grades (date du 1^{er} Kyu pour les examens de 1^{er} Dan)
 - Page licences (justifiant le nombre de timbres de licence fédérale)
- **3. Le certificat médical** avec mention d'aptitude, "**attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido, de l'Aïkibudo ou du Kinomichi en COMPÉTITION**" datant de moins d'un an,

Lien pour accéder au modèle du certificat médical :

https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2018/10/Note-dinfo_certif_med-du-26-07-2021.pdf

- **4. Un chèque de 30€** à l'ordre de **ligue Auvergne Rhône Alpes**, en règlement des frais d'inscription à l'examen 1^o ou 2^o dan.

Concernant les stages, exceptionnellement cette saison "au minimum un stage" est exigé (cf réunion du 21/09/2021 de la CSDGE)

<https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2021/10/COMMUNIQUE-CSDGE-UFA-OCTOBRE-2021.pdf>

Pour plus de précisions, consultez le site de la FFAAA :

<https://www.aikido.com.fr/> onglet : «GRADES »